

TARIFS APPLICABLES AU **1er Janvier 2026**

**Votre référent :** **Marie-Joëlle BARRY**

**Adresse :** 33 rue François Chénieux  
87000 LIMOGES

**Tél :** 05 55 79 08 51

**Email :** [limoges@apef.fr](mailto:limoges@apef.fr)

**Site web :** [www.apef.fr](http://www.apef.fr)

**Structure déclarée, agréée et autorisée :**

**SAP805295706**

**Organigramme :**

Direction : Marie-Joëlle BARRY

Adjointe direction : Angélique MARTIN

Responsables de secteur

Elodie LEROUX / Marion JEANTON

Référent clients ménage : Lara VIGOURT

Intervenants à domicile

**Horaires d'ouverture :**

9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi / samedi sur rendez-vous

*Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture*

**Transports :**

BUS : ligne 1 arrêt Encombe Vineuse / lignes 1, 2, 20 arrêt place Carnot



**Plan d'accès :**



### ZONE D'INTERVENTION :

Limoges, Couzeix, Bisseuil, Feytiat, Panazol, Le Palais sur Vienne, Condat sur Vienne, Isle, Aixe sur Vienne, Verneuil sur Vienne, Bosmie l'Aiguille, Le Vigen, Solignac, Bonnac la Côte, Rilhac Rancon, Saint Priest Taurion, Chaptelat, Burgnac, Saint Just le Martel (plus généralement Limoges et 15 km autour de Limoges)

### LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, France Douche, Famileat.

### AUTORITES ADMINISTRATIVES :

Conseil Départemental : Haute-Vienne - 11, rue François Chénieux - 87000 Limoges

Agence Régionale en Santé : Limousin - 24 rue Donzelot - 87000 Limoges

DDETS : 2 allée Saint Alexis - 87000 Limoges

Pour signaler des situations de maltraitance avérées ou évènements graves, contacter les services du département - Pôle personnes âgées - personnes handicapées au 05 44 00 11 32, ou contacter le procureur de la République - Tribunal judiciaire de Limoges - 23 place Winston Churchill - 87000 Limoges - accueil.tj-limoges@justice.fr

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

✓ L'agence remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Votre agence APEF Limoges vous propose l'avance immédiate du crédit d'impôt. Ne payez que 50% de votre facture . Renseignez vous auprès de votre agence.

✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.

✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

✓ Votre agence APEF Limoges peut vous proposer l'avance immédiate de crédit d'impôt pour vous permettre de ne payer que la moitié de votre facture – renseignez-vous auprès de votre agence

✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le Service Territorial de l'Autonomie compétent.

✓ Si vous êtes témoin ou victime **d'une maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil joint.



Avec le soutien  
du Conseil  
Départemental





# TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE \* APEF LIMOGES

TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC

## MÉNAGE REPASSAGE

Détente	26,45 €	29,10 €	14,55 €
Bien-être	27,55 €	30,30 €	15,15 €
Evasion	28,55 €	31,40 €	15,70 €
Ponctuel	30,27 €	33,30 €	16,65 €

Détail des formules en annexe

## AIDE AUX SENIORS

Aide + Accompagnements	27,18 €	29,90 €	14,95 €
------------------------	---------	---------	---------

Détail des formules en annexe

## AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aide + Accompagnements	27,18 €	29,90 €	14,95 €
------------------------	---------	---------	---------

Détail des formules en annexe

## GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	28,27 €	31,10 €	15,55 €
Garde d'enfants + 3 ans	27,64 €	30,40 €	15,20 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	29,55 €	32,50 €	16,25 €

Détails des formules en annexe

## JARDINAGE

CONTRAT ANNUEL			
20 H ou plus / 12 mois	40,42 €	48,50 €	24,25 €
15 H à 19 H / 12 mois	42,08 €	50,50 €	25,25 €
10 H à 14 H / 12 mois	43,75 €	52,50 €	26,25 €
Evacuation déchets de tonte par intervention	11,67 €	14,00 €	7,00 €
Ponctuel	46,25 €	55,50 €	27,75 €

Détails des formules en annexe

## BRICOLAGE

Ponctuel	45,45 €	50,00 €	25,00 €
----------	---------	---------	---------

**Autres prestations :** Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

Accompagnement véhiculé (personne âgée ou handicapée) (29,80 € TTC - 27,49 € HT) Démarches administratives (42,00 € TTC - 37,27 € HT) Assistance informatique (50,00 € TTC - 41,67 € HT) Garde animaux de compagnie pour personnes dépendantes (31,00 € TTC - 25,83 € HT) Nettoyage vitres (36,20 € TTC - 32,91 € HT) Présence et vigilance à domicile (36,00 € TTC - 29,58 € HT) Forfait coffre à clés (110,00 € TTC - 100,00 € HT)

(\*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (\*\*) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(\*\*\*) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées APA PCH.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,95 € TTC/ km (0,79 € HT / Km)

Frais de gestion administrative mensuels moins de une intervention par semaine : 12,00 € TTC (10,00€ HT) par mois

Frais de gestion administrative mensuels une intervention par semaine : 14,00 € TTC (11,67 € HT) par mois

Frais de gestion administrative mensuels deux interventions par semaine : 17,00 € TTC (14,17 € HT) par mois

Frais de gestion administrative mensuels plus de deux interventions par semaine : 20 € TTC (16,67€ HT) par mois



Avec le soutien  
du Conseil  
Départemental



**TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES „  
MODE PRESTATAIRE \*  
APEF LIMOGES**

TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

<b>APA</b>  <b>Allocation personnalisée d'autonomie</b>	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.	29,92 €	31,57 €	50% du reste à charge de votre facture
	- Avoir 60 ans et plus - Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. - Résider régulièrement en France			
	Prestation courte de Demi Heure Tarif pour 30 minutes d'intervention	20,96 €	22,11 €	
<b>Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE</b>	Par heure entière	30,33 €	32,00 €	16,00 €
	Prestation courte pour 30 minutes	21,14 €	22,30 €	11,15 €
<b>PCH</b>  <b>Prestation de compensation du handicap</b>	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.  ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France	29,92 €	31,57 €	50% du reste à charge de votre facture
	Prestation courte de Demi Heure Tarif pour 30 minutes d'intervention	20,96 €	22,11 €	
<b>Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE</b>	Par heure entière	30,33 €	32,00 €	16,00 €
	Prestation courte pour 30 minutes	21,14 €	22,30 €	11,15 €

**CAISSES DE RETRAITE**

<b>ARDH</b>  <b>L'aide au retour à domicile après hospitalisation</b>	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation.	26,00 €	28,60 €	50% du reste à charge de votre facture
	Etre retraité du régime général de + 55 ans Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile Ne pas relever de soins palliatifs			
<b>OSCAR</b>  <b>Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite</b>	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile.  Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	26,00 €	28,60 €	
<b>CNRACL</b>	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,64 €	27,10 €	
<b>CNMSS</b>	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	24,64 €	27,10 €	

**Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,95 € TTC/ km (0,79 € HT / Km)**

(\*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (\*\*) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



# DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détente	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	
				Aide *	Assistance **
<strong>MENAGE</strong>					
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X		
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X		
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X		
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle		X	X		
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X		
Faire les lits		X	X		
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X		
Entretenir les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X		
Cirer et ranger les chaussures			X		
<strong>REPASSAGE</strong>					
Repasser et ranger les vêtements		X	X		
Repasser et ranger les matières délicates		X	X		
Repasser et ranger le linge de maison		X	X		
<strong>ENTRETIEN DU LINGE</strong>					
Trier, étendre, plier le linge		X	X		
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X		
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X		
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X		
Entretenir la literie, les voilages et rideaux			X		
Apporter et récupérer au pressing			X		
Effectuer des travaux simples de couture			X		
<strong>GESTION DES COURSES</strong>					
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X		
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X		
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X		
<strong>PREPARATION DES REPAS</strong>					
Préparer des repas simples		X	X		
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X		
<strong>ENTRETIEN DU CADRE DE VIE</strong>					
Vider, sortir et rentrer les poubelles		X	X		
Entretenir les plantes		X	X		
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X		
Entretenir la terrasse et le mobilier de jardin			X		
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X		
<strong>HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS</strong>					
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)				X	
Aider à la toilette et aux changes				X	
Aider à l'habillage et au déshabillage					X
Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)					X
Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur					X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***				X	X

\* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

\*\* Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

\*\*\* Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

\* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

## Garde d'enfants \*

Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
---------------------------------	---	---------------------

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

\* 3 enfants maximum par intervention

\*\* Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

\*\*\* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

\*\*\*\* Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

V14 - 112025 - Annexe de la fiche tarifs de l'agence

## Jardinage / Bricolage

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée, )

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

**Attention :** La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).